

Melun

Session : Janvier 2019

Année d'étude : Troisième année de Licence Droit

Discipline : *Droit de l'union européenne 1*
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 1)

Titulaire(s) du cours :
Mlle Charlotte DENIZEAU

Document(s) autorisé(s) : AUCUN

1°) Sujet théorique. Dissertation.

Peut-on dire que l'Union européenne souffre d'un déficit démocratique ?

2°) Sujet pratique. Que vous inspirent ces propos de l'Avocat général Lagrange ?

En 1963, l'Avocat général Lagrange s'interroge : « Qu'est-ce donc que cette Cour de justice ? Cour internationale ? Cour fédérale ? Juge administratif ? Juge constitutionnel ? (...) probablement une combinaison de tous ces caractères » (M. Lagrange, « La Cour de justice des Communautés européennes », *EDCE*, 1963, p. 55).